



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MAI 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-huit mai, à dix- heures, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO-TARDIO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Renaud CHEIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Audrey JOLLY, Catherine SANCHEZ, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Isabelle DUVILLARD.

Etaient absent excusé :

Secrétaire de séance : Isabelle DUVILLARD

**INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE 2020/25 N°7
ELECTION D'UNE COMMISSION D'APPEL D'OFFRES A CARACTERE PERMANENT**

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu les dispositions de l'article 22 du code des marchés publics, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président de droit, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Vu les dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, prescrivant le vote à scrutin secret des membres de la commission d'appel d'offres en séance,

Le conseil municipal,

DECIDE, de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent ;

DESIGNE, Monsieur PHOENIX Didier, maire, président de la commission d'appel d'offres ;

La liste suivante présente sa candidature :

3 Titulaires	3 Suppléants
Gilles NAVELLIER	Gilles RODRIGUEZ
Jacques LASSALLE	Colette DUPIN
Renaud CHEIN	Sophie OLIAS--ZEITSCHER

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 ***** Fax : 05.56.58.12.97

Envoyé en préfecture le 03/06/2020

Reçu en préfecture le 03/06/2020

Affiché le

SLO 62

ID : 033-213300700-20200528-202025-DE

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15

La liste unique présentée a obtenu 15 voix.

Sont ainsi déclarés élus :

MM Gilles NAVELLIER, Jacques LASSALLE, Renaud CHEIN, membres titulaires

MM. & Mmes Gilles RODRIGUEZ, Colette DUPIN, Sophie OLIAS-- ZEITSCHÉL membres suppléants, pour faire partie, avec M. le Maire, Président de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Prend acte que, conformément au III de l'article 22 du Code des Marché Publics, il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste immédiatement après ce dernier.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97